
POINT SUR LES CONSEILS DES MINISTRES DES PAYS DE LA ZONE UEMOA

Semaine du 13 au 19 novembre 2025

Sommaire

<i>BENIN</i>	2
<i>BURKINA FASO</i>	4
<i>COTE D'IVOIRE</i>	4
<i>GUINEE BISSAU</i>	4
<i>MALI</i>	4
<i>NIGER</i>	7
<i>SENEGAL</i>	7
<i>TOGO</i>	12
Disclaimer	13



Au titre des conseils de ministres des pays de la zone UEMOA, les équipes de la SA2IF vous présentent le résumé suivant.

BENIN

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 19 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

2

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sous cette rubrique, ont été adoptés :

- ✓ le décret fixant les modalités d'exécution de la liberté conditionnelle ;
- ✓ et celui portant nomination de commissaires aux comptes près certaines entreprises publiques.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le conseil a entendu cinq (05) communications.

- ✓ **Recrutement de 50 auditeurs de justice et 50 greffiers pour 2025**

Afin de renforcer les effectifs dans les juridictions récemment créées et d'anticiper les départs à la retraite prévus à l'horizon 2030, il est prévu de recruter 50 auditeurs de justice et 50 greffiers en 2025.

Les ministres concernés sont chargés d'organiser efficacement les concours ainsi que la formation des candidats admis.

- ✓ **Entretien de la route Échangeur Godomey–Akassato et aménagement des contre-allées**

Des dégradations de la chaussée sont observées entre l'Échangeur Godomey et le carrefour Arconville, tandis que la portion Arconville–Akassato est désormais inadaptée à l'intensité du trafic.

Une première phase portera sur le renouvellement de la couche de roulement avec du béton bitumineux pour améliorer la sécurité et le confort de circulation.

Dans un second temps, les contre-allées seront aménagées du carrefour Arconville jusqu'à la sortie d'Akassato afin de réduire les accidents et d'assurer une meilleure continuité du trafic local, en cohérence avec le projet en cours sur la section Akassato–Allada.

✓ **Actualisation des études de la passerelle de Tchonvi (Sèmè-Podji)**

Dans le cadre du Programme d'adaptation des villes aux changements climatiques, il est prévu de moderniser la passerelle Tchonvi-Sèkandji, qui complète les travaux de pavage et d'assainissement de la voie Sèkandji-Tchonvi-Ekpè traversant des zones humides sensibles.

Les études datant de 2020 doivent être mises à jour pour assurer une construction conforme aux normes actuelles, compte tenu des avancées sur les voies d'accès.

Le Conseil a autorisé la contractualisation avec un cabinet pour conduire rapidement cette mission.

✓ **Sessions de perfectionnement technique pour artisans en 2025**

Après avoir formé 1 720 artisans en 2023 et 2 676 en 2024 dans le cadre du volet Formation du programme ARCH, une nouvelle promotion de 1 273 artisans bénéficiera en 2025 d'un renforcement de compétences dans les domaines suivants :

- énergies renouvelables photovoltaïques ;
- froid et climatisation ;
- pâtisserie et boulangerie ;
- transformation agroalimentaire ;
- plomberie ;
- mécanique automobile ;
- transformation du lait en fromage.

Le Conseil a donné son accord pour contractualiser avec des centres de formation qualifiés. Le ministère des Affaires sociales et de la Microfinance veillera au respect des cahiers des charges.

✓ **Adoption de la politique nationale de protection de l'enfant 2026-2035 et de sa stratégie 2026-2030**

Face à de nouveaux défis tels que la montée de l'extrémisme violent, les risques liés au numérique et l'intensification des migrations impliquant des mineurs, la politique nationale de protection de l'enfant a été actualisée.

La nouvelle vision vise à consolider et renforcer les acquis antérieurs, avec pour objectif de garantir les droits de chaque enfant béninois et de le protéger contre toute forme de violence.

Elle projette qu'à l'horizon 2035, tous les enfants au Bénin grandissent dans un environnement familial, communautaire et institutionnel renforcé, les protégeant contre les violences, abus, exploitations et négligences, dans un système intégré de protection.

AU CHAPITRE DES RENCONTRES ET MANIFESTATIONS

Il a été retenu sous cette rubrique, l'organisation à Cotonou, du 8 au 10 décembre 2025, des 21èmes assises statutaires de l'Association africaine des hautes Juridictions francophones.

BURKINA FASO

À ce jour 19 novembre 2025, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres burkinabè n'a été publiée, le précédent remonte au 12 novembre.

COTE D'IVOIRE

À ce jour 19 novembre 2025, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres ivoirien n'a été publiée, le précédent remonte au 12 novembre et le prochain Conseil des Ministres se tiendra le mercredi 03 décembre 2025, à Abidjan.

GUINEE BISSAU

À ce jour 19 novembre 2025, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres bissau-guinéen n'a été publiée.

MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 19 novembre 2025, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sur proposition du ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant la Loi n°96-032 du 12 juin 1996 portant Statut général des établissements publics à caractère professionnel.

Ces établissements sont des organismes dotés de la personnalité juridique, chargés d'organiser et de représenter une profession ou un ensemble de professions.

La loi de 1996 définit leurs modalités de création, leur mode de fonctionnement ainsi que leur régime patrimonial et financier. Toutefois, son application a révélé plusieurs insuffisances, notamment une divergence entre les dispositions relatives à l'approbation de leur budget et celles prévues dans la Directive n°07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009.

Le projet de loi adopté vient corriger ces lacunes et aligner la législation nationale encadrant les établissements publics à caractère professionnel sur les normes communautaires en vigueur.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

✓ Évaluation du Plan d'Action du Gouvernement 2025-2026 - 1er semestre

Sur présentation du Premier ministre, le Conseil des ministres a pris acte du rapport d'évaluation à mi-parcours du Plan d'Action du Gouvernement (PAG) 2025-2026.

Pour mémoire, le Président de la Transition avait adressé, le 27 novembre 2024, une lettre de cadrage définissant huit priorités majeures, inspirées des aspirations du peuple malien et alignées sur les conclusions du Dialogue inter-Maliens « Mali Kura pɛtaasira ka bɛn san 2063 ma », ainsi que sur la Stratégie nationale pour l'Émergence et le Développement durable 2024-2033.

Présenté le 16 mai 2025 puis adopté le 19 mai 2025 par le Conseil national de Transition, le PAG est désormais suivi via un dispositif informatisé : le Système Intégré de Suivi-Évaluation du PAG 2025-2026.

À l'issue du premier semestre :

- 57 activités sont réalisées (43,18 %) ;
- 57 sont en cours (43,18 %) ;
- 18 restent non exécutées (13,64 %).

Pour améliorer les performances, l'accent sera mis sur :

- le renforcement du maillage sécuritaire du territoire ;
- la mobilisation des ressources financières nécessaires ;
- la dynamisation du dialogue et de la coordination inter-ministérielle.

✓ Participation du Mali au 15^e Forum national de la Recherche scientifique et des Innovations technologiques (Burkina Faso)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a relaté la participation du Mali à la 15^e édition du Forum, tenue du 21 au 26 octobre 2025 à Ouagadougou, autour du thème :

« Contribution des technologies, inventions et innovations dans un contexte de relance industrielle ».

Le Mali était représenté par le ministre et plusieurs acteurs du secteur scientifique.

Dans son intervention, le ministre a insisté sur la nécessité pour les pays de la Confédération AES de mutualiser leurs efforts afin de dynamiser la recherche et l'innovation.

Un panel ministériel réunissant le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo a marqué l'événement.

✓ **Activités du ministre de la Jeunesse et des Sports**

- **Participation au Forum international "Russie : Puissance sportive" (Samara, 5-7 novembre 2025)**

La délégation malienne a pris part à ce rendez-vous, axé sur le renforcement de la coopération sportive avec la Russie et l'exploration de nouveaux modèles d'encadrement, de formation et d'infrastructures.

Des rencontres de haut niveau, notamment avec le Gouverneur de Samara et plusieurs ministres des Sports, ont porté sur l'appui aux jeunes athlètes, la promotion du sport inclusif et le développement de projets conjoints.

Cette participation a permis au Mali de réaffirmer son engagement à renforcer ses partenariats internationaux au service de sa politique sportive.

- **Téléthon national « Envol des Aigles » – 22 novembre 2025**

En vue de soutenir la participation des Aigles à la CAN 2025 au Maroc, un téléthon national sera organisé sous l'appellation « Envol des Aigles ».

Au-delà de la levée de fonds, cette initiative vise à rassembler toute la Nation autour de l'équipe nationale et à contribuer à sa préparation optimale.

✓ **36^e Journée mondiale des Droits de l'Enfant - 20 novembre 2025**

Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a présenté le programme de la célébration, placée sous le thème international : « Ma journée, mes droits », et le thème national : « Planification et budgétisation sensibles aux Droits de l'Enfant ».

L'objectif principal est de susciter un plaidoyer fort en faveur du renforcement des politiques, législations et dispositifs institutionnels dédiés aux droits des enfants.

La journée sera animée par des campagnes de sensibilisation, conférences-débats, ateliers thématiques et sketches.

✓ **Journée nationale des Autorités et Légitimités traditionnelles - Édition 2025**
Célébrée le 11 novembre 2025, cette édition portait sur le thème :
« Rôle et responsabilité des Autorités et Légitimités traditionnelles dans l'éducation et la construction du Maliden Kura ».

Elle visait à valoriser ces acteurs clés, renforcer leur ancrage social et enrichir l'architecture de gouvernance nationale.

La journée a été ponctuée d'une conférence-débat, de jeux-concours, d'une exposition photographique et de consultations médicales gratuites.

✓ **Situation épidémiologique**

Le ministre de la Santé et du Développement social a fait état d'une baisse des cas confirmés de dengue par rapport à la semaine précédente.

Tout en saluant cette tendance, le Président de la Transition a rappelé l'importance du strict respect des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

NIGER

À ce jour 19 novembre 2025, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres ivoirien n'a été publiée. La dernière date du mercredi 22 octobre 2025.

SENEGAL

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 19 novembre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

✓ **Renforcement du dialogue social dans l'éducation et la santé**

Le Chef de l'État a rappelé que la stabilité sociale dans les secteurs de l'éducation et de la santé demeure une condition essentielle pour garantir la qualité des enseignements et la performance du système éducatif.

Il a ainsi demandé au Gouvernement de renforcer le dialogue avec les partenaires syndicaux, d'assurer le respect du calendrier scolaire et de veiller à l'exécution des engagements pris.

Les ministres concernés : Fonction publique, Travail, Éducation nationale, Finances et Budget sont instruits de faire un point global sur l'impact des accords signés avec les syndicats et d'assurer un suivi continu du dialogue social.

La même approche est exigée dans le secteur de la santé.

Le ministre en charge de la Fonction publique doit présenter, chaque mois en Conseil des ministres, l'état d'avancement du Pacte national de stabilité sociale.

✓ **Priorisation de l'Emploi des Jeunes dans l'Agenda Sénégal 2050**

Rappelant que l'emploi des jeunes reste une priorité centrale, le Président a demandé au Premier ministre de finaliser, d'ici fin décembre 2025, le nouveau document de Politique nationale de l'Emploi.

Dans cette dynamique, il instruit d'accélérer :

- l'extension de la formation duale ;
- la montée en puissance du Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique ;
- la construction de centres de formation professionnelle dans chaque département.

Il a également appelé à fédérer toutes les initiatives destinées aux jeunes dans un Programme national de Promotion de l'Emploi des Jeunes, tout en assurant l'opérationnalisation du Conseil consultatif des Jeunes et la régularité des sessions du Conseil national pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes.

Le Chef de l'État rappelle enfin que l'année 2026 sera dédiée à l'Emploi et à l'Économie sociale et solidaire.

✓ **Commémoration du 81^e anniversaire du Massacre de Thiaroye**

Soulignant l'importance de ces événements pour la mémoire nationale, le Président instruit le Gouvernement de veiller à l'organisation exemplaire des cérémonies de commémoration et à la finalisation du Musée consacré aux événements de Thiaroye.

Il appelle également à poursuivre les travaux de recherche pour rétablir la vérité historique sur ce drame.

✓ **Mise en œuvre du "Programme Indépendance" dans les chefs-lieux de région**

Dans une logique d'équité territoriale et en vue de la mise en place des Pôles Territoires, le Chef de l'État envisage de célébrer la fête nationale dans les chefs-lieux des régions, en alternance avec Dakar.

Il demande ainsi au Premier ministre d'engager, dès 2026, la mise en œuvre du Programme Indépendance, dédié à la modernisation des infrastructures régionales, au renforcement de leur attractivité et à la relance économique.

✓ **Relance du tourisme et valorisation du patrimoine culturel**

Considérant le tourisme comme un levier majeur de développement, le Président appelle à intensifier les actions de promotion de la Destination Sénégal, moderniser les zones touristiques, valoriser les patrimoines culturels et naturels, et accélérer la construction d'infrastructures hôtelières de standard international.

Il insiste également sur :

- la création de nouvelles zones touristiques ;
- l'amélioration de la qualité des services ;
- la sécurisation des sites touristiques ;
- la valorisation du patrimoine classé, notamment sur l'île de Gorée ;
- l'articulation cohérente des politiques culturelle et touristique.

Le Gouvernement est invité à garantir l'organisation réussie de la 1^{re} édition du Festival Ouest-Africain des Arts et de la Culture (ECOFEST) prévue du 30 novembre au 5 décembre 2025 à Dakar.

✓ **Agenda du Président de la République**

Le Chef de l'État a informé le Conseil qu'il participera au Sommet Union Européenne – Union Africaine prévu du 23 au 26 novembre 2025 à Luanda, en Angola.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DU PREMIER MINISTRE

Le Premier ministre a présenté au Conseil les grandes orientations du Gouvernement en matière de politique mémorielle. Il a rappelé les principales directives déjà engagées, avant de détailler les actions destinées à valoriser le patrimoine historique du Sénégal et à consolider les acquis dans ce domaine.

✓ **Consolidation de la politique mémorielle nationale**

Le Premier ministre a mis l'accent sur plusieurs projets structurants, notamment :

- la construction de la Maison des Archives et de la Bibliothèque nationale, ainsi que de bibliothèques régionales ;
- l'édification d'un Mémorial à Thiaroye en hommage aux tirailleurs sénégalais ;
- la création d'un Centre de documentation et de recherche dédié aux tirailleurs ;

- l'intégration de l'histoire du Massacre de Thiaroye dans les programmes scolaires ;
- l'instauration d'une Journée du Tirailleur célébrée chaque année ;
- la mise en place du Conseil national de la Mémoire et de la Gestion du Patrimoine historique (CNMGPH) et d'un centre de documentation au cimetière de Thiaroye.

Il a également rappelé l'hommage solennel rendu au Professeur Amadou Makhtar MBOW le 28 octobre 2025 ainsi que la préparation de la 2^e édition de la commémoration du Massacre de Thiaroye.

✓ **Valorisation du patrimoine mémoriel**

Pour le Premier ministre, la valorisation du patrimoine historique passe à la fois par :

- un récit historique authentique, permettant de mettre en lumière les grandes figures nationales et de restituer les faits dans leur véritable contexte ;
- des symboles visibles, capables de rappeler notre histoire au quotidien et de soutenir l'essor touristique.

Dans cette perspective, il a cité :

- la création de musées historiques dédiés aux royautes traditionnelles, tels que celui de Dekheulé ou ceux projetés à Pathé Badiane (PaosKoto), Yang Yang, Ndorna (Fouladou) et Nder ;
- l'édification d'une Bibliothèque nationale moderne, destinée à préserver la mémoire documentaire ;
- la construction de la Maison des Archives, lieu central de conservation du patrimoine écrit.

✓ **Réforme de l'administration**

Le Premier ministre a souligné la nécessité de renforcer les compétences administratives par la mise en place d'un Programme gouvernemental de formation continue et d'excellence destiné aux agents publics.

✓ **Rayonnement international du Sénégal**

Il a ensuite abordé la stratégie globale d'influence du pays, proposant :

- la création d'une plateforme de marque nationale « Sénégal » ou « Teranga Sénégal » mettant en avant les atouts culturels, sportifs, économiques et technologiques du pays ;

- une diplomatie culturelle et sportive renforcée ;
- l'utilisation des JOJ Dakar 2026 comme tremplin majeur de visibilité et de cohésion nationale.

✓ **Sécurité routière**

Se fondant sur les recommandations des États généraux des transports publics (octobre 2025), il a instruit les ministres concernés d'élaborer, avant fin 2025, un plan d'action opérationnel et chiffré.

Ce plan sera suivi par un comité multidisciplinaire placé sous l'autorité de la Primature.

✓ **Projet stratégique : Ligne ferroviaire Dakar-Tambacounda**

Pour conclure, le Premier ministre a présenté l'avancement du projet de construction de la ligne ferroviaire Dakar-Tambacounda, à écartement standard.

Les travaux préparatoires sont en cours et devraient s'achever en 2026. Cette infrastructure contribuera à :

- améliorer la mobilité durable ;
- renforcer la sécurité routière ;
- désenclaver plusieurs territoires ;
- dynamiser le développement industriel et logistique.

En attendant, la voie métrique réhabilitée continuera d'assurer la continuité du service ferroviaire et la préservation des compétences nationales.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

- ✓ Monsieur le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires a fait une communication sur le processus de déploiement des Pôles-Territoires.
- ✓ Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Commerce a présenté une communication sur l'approvisionnement du marché en denrées alimentaires, la commercialisation du riz local et la situation du financement et de la commercialisation de l'arachide par la SONACOS.
- ✓ Madame le Ministre de la Jeunesse et des Sports a fait une communication sur le Programme des Sports des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret relatif à l'étiquetage énergétique des lampes électriques et des appareils électroménagers neufs ;
- le projet de décret relatif au contrôle de la qualité des équipements constitutifs d'un système solaire photovoltaïque ;
- le projet de décret fixant les normes et spécifications techniques du gaz naturel ;
- le projet de décret modifiant le décret n°2006-392 du 27 avril 2006 complétant le décret n°77-987 du 14 novembre 1977 portant statut particulier du cadre des fonctionnaires de l'Enseignement ;
- le projet de décret modifiant le décret n°74-347 du 12 avril 1974 fixant le régime spécial applicable aux agents non fonctionnaires de l'Etat ;
- le projet de décret modifiant le décret n°77-887 du 12 octobre 1977 portant statut particulier du cadre des fonctionnaires de la Santé publique et de l'Action sociale.

TOGO

Aucune publication relative au Conseil des ministres n'a été consultable par nos équipes à la date du 19 novembre 2025, la dernière en date remontant à celle du 13 février 2025.

Disclaimer

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de la SA2IF, en vue d'une quelconque transaction. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement informatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles ne reflètent qu'un document de synthèse de tous les communiqués de conseil des ministres de la zone UMOA lus par les équipes de la SA2IF et elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis.

13

Par ailleurs, pour plus d'informations ou des avis à titre de conseil en investissement, vous êtes priés de consulter la SA2IF aux contacts mentionnés dans le présent document.